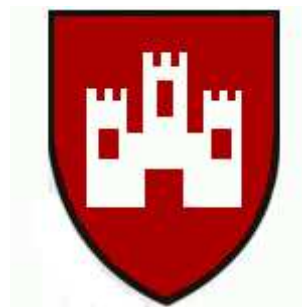


Plan Local d'Urbanisme



**Commune
de CASTELNOU**
Pyrénées-Orientales



Annexe :
**Note technique sommaire des équipements : Eau Potable,
Assainissement, Eaux pluviales et Elimination des déchets**

Elaboration du PLU

Phase : **Approbation**

DCM du 28 janvier 2013

YESTE JOSEPH
Architecte DPLG
12, rue Lucien Deslinières
66000 PERPIGNAN

Document :

10

SOMMAIRE

EAU POTABLE.....	2
A) INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS.....	2
1) Généralités	2
2) Ressources en eau – Stockage.....	2
3) Schéma général des réseaux de distribution	4
4) Les équipements incendie	5
5) Les activités particulières.....	5
B) EVOLUTION DES BESOINS ACTUELS ET CONSTATS	5
1) Evolution des consommations domestiques et autres.....	5
2) Les installations de production et les réservoirs de stockages existants – Une réponse aux besoins actuels.....	7
C) ESTIMATION DES BESOINS LIES AU PROJET	9
ASSAINISSEMENT	10
A) INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS.....	10
1) La station d'épuration.....	10
2) Caractéristiques générales du réseau d'eaux usées.....	10
3) Estimation de la population raccordée au réseau eaux usées.....	11
B) ESTIMATION DES BESOINS LIES AU PROJET	12
ASSAINISSEMENT AUTONOME	13
ELIMINATION DES DECHETS	14
A) LES INSTALLATIONS EXISTANTES – LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES	14
B) LES INSTALLATIONS SUR THUIR.....	15
C) LES INSTALLATIONS DEPARTEMENTALES	15

EAU POTABLE

A) INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS

1) Généralités

La Commune de CASTELNOU est impactée par une partie du périmètre éloigné des champs captants "Mas Conte" situés sur la commune de Saint Féliu d'Amont. Il est à signaler la présence de l'ASA du canal de Thuir.

Parenthèse (cfr rapport de présentation) :

Géographiquement nous avons vu que le territoire est occupé de manière à y trouver aussi bien un habitat diffus qu'un habitat regroupé.

De ce fait, il présente une inégale densité de population.

Toute la population résidente sur la commune n'est pas desservie par les réseaux publics d'eau potable et d'assainissement.

* * * * *

La Commune est alimentée en eau potable par la "Chaîne des Aspres", dans son secteur "Aspres 1" et de manière distincte en ce qui concerne le Village et la partie urbanisée de la Plaine.

Le réseau d'adduction d'eau potable (AEP) le plus important au regard de la population desservie et du nombre de résidences principales est celui qui alimente l'Auxineill et la Plaine dans ses différents lieux-dits (Pla de Railla, Masquareill).

Le réseau AEP alimentant le Village dessert au passage une petite zone d'urbanisation aérée au "Colls Sud".

Le schéma général des A.E.P. apparaît sur les plans au 1/5000^e.

2) Ressources en eau – Stockage

a) Le réseau du "Village"

La partie de la chaîne des Aspres pour le village de CASTELNOU peut se décrire ainsi :

Situé sur Ste Colombe, le réservoir dit du "Causse Haut" de 500 m³ alimente par une conduite fonte DN 100 en refoulement le réservoir intermédiaire du "Roc de Majorque" de 200 m³.

Depuis ce réservoir par surpression l'eau est amenée dans une conduite fonte DN 100 jusqu'au réservoir de Castelnou.

Au passage un réservoir existant de 60 m³, situé au Colls sud, servait de régulateur ; à présent ce réservoir n'est plus utilisé.

Le village de Castelnou dispose d'une réserve d'eau de 120 m³, alimentée en continu par le réservoir en amont de 200 m³ du Roc de Majorque ou Castelnou haut.

b) Le réseau de la "Plaine"

La partie de cette chaîne des Aspres pour la Plaine, l'Auxineill et Camélas peut se décrire ainsi :

Situés au Mas Ripoll (commune de Thuir), les équipements de la station de pompage assurent vers la Plaine et au-delà vers Camélas, en refoulement/distribution, un débit global de 55m³/h (sur une durée de 7 à 8 h/jour de pompage).

Le volume journalier qui peut être apporté pour les besoins est de 440 m³/jour.

Le château d'eau du Mas Ripoll, d'une capacité de 900m³, vient alimenter d'une part une partie de Thuir, Ste Colombe et d'autre part les zones qui concernent Castelnou et Camélas.

Les ressources du Mas Ripoll : un forage qui donnerait un débit de 90m³/h et deux puits équipés chacun d'une pompe immergée de 120m³/h.

En période de forte sécheresse, les pompes immergées sont à l'arrêt (constat 2008).

Depuis le Mas Ripoll et jusqu'au réservoir de Politg, d'une capacité de 150m³, l'adduction d'eau potable se fait par une conduite en fonte DN 125 en refoulement/distribution.

Sur cette AEP, à hauteur du chemin de l'Auxineill, vient s'y brancher une conduite maîtresse en fonte DN 125 qui dessert la partie urbanisée de l'Auxineill et aussi une majeure partie des mas de la Plaine. Aussi, une antenne en PVC DN 125 dessert l'Auxineill sur le CV n°5.

Sur Camélas, deux pompes de 12 m³/h chacune, en sortie du stockage de Politg, assurent en refoulement le remplissage des réservoirs du village de Camélas d'une capacité globale de 700 m³.

Le hameau de Bellecroze est alimenté par le forage du "hauts de Bellecroze". Ce forage est équipé d'une pompe immergée d'un débit de 3m³/h, assurant la distribution.

Ce hameau du territoire de Camélas est raccordé, par sécurité, au réservoir de stockage de Politg.

NB : Le stockage du village de Camélas est important au regard de la population recensée en 2008, soit 440 habitants et considérant que toutes les habitations ne sont pas raccordées au réseau de distribution.

3) Schéma général des réseaux de distribution

Les tracés des réseaux apparaissent sur les plans "Village" au 1/1000^e et "Auxineill" au 1/5000^e.

a) La partie "Village"

La distribution au village se fait par un réseau maillé en amiante ciment DN 125 et DN 60. Quelques antennes en PVC 40 et 32 alimentent des lieux publics.

Le réseau est supposé être en bon état. L'entretien est assuré par la SAUR France à Thuir.

Les quelques habitations situées au "Colls Sud" sont alimentées par une canalisation en PVC 62, raccordée directement sur la 100 fonte d'adduction venant du Causse.

b) La partie "Plaine"

La distribution sur l'Auxineill et la Plaine se fait par un réseau ramifié.

Sur l'adduction vers Camélas en fonte DN 125, un départ en fonte DN 125 va amener l'eau potable le long de plusieurs chemins pour se ramifier en canalisations maîtresses en fonte et PVC 125 vers la Plaine et vers le lotissement dans sa partie nord.

La partie sud du lotissement est parcourue par une canalisation en PVC 125 branchée aussi sur l'adduction vers Camélas.

On constate que sur l'Auxineill le réseau n'est pas "bouclé", certainement suite à la réalisation du 1^{er} lotissement et au renforcement du réseau sur la partie plaine au "Pla de Railla"

Pour desservir les nombreux mas de la Plaine, jusqu'au Mas Janillou, la canalisation maîtresse garde sa section en Ø 125 (présence d'un PI). Ensuite elle se prolonge et se ramifie en PVC 63, PVC 50, PVC 40 et 32.

4) Les équipements incendie

- Dans le secteur du village, on dénombre 1 poteau d'incendie et 4 bouches d'incendie.
- Au "Colls Sud" s'y trouve 1 poteau d'incendie sur le point d'observation vers Castelnou.
- Dans le secteur Auxineill, on y trouve 3 poteaux d'incendie.
- Dans la Plaine, on y situe 1 poteau d'incendie, à hauteur du mas Janillou.

5) Les activités particulières

La Commune ne recense pas actuellement d'activité spécialisée nécessitant des besoins en eau importants, bien que certains établissements particuliers soient consommateurs en eau potable.

B) EVOLUTION DES BESOINS ACTUELS ET CONSTATS

1) Evolution des consommations domestiques et autres

a) Tendances et constations

Année	Nb brcht avec conso.	Vol. global Consommé (m3/an)	Ventilation selon tranche consommation - moyenne (m3/an) et % brcht						Volume moyen / jour (m3/j) (Σ conso.)
			< 200	%	200 < C < 6 000	%	> 6 000	%	
2008	179	19 560	$\frac{11\,282}{155} = 72,787$	86,6	$\frac{8\,278}{24} = 344,916$	13,4	//	//	53,589
2009	180	20 477	$\frac{11\,301}{155} = 72,909$	86,1	$\frac{9\,176}{29} = 367,040$	13,9	//	//	56,101
2010	183	19 548	$\frac{10\,141}{159} = 63,780$	86,9	$\frac{9\,407}{24} = 391,958$	13,1	//	//	53,556

NB : pour 2011, nous n'avons pas les données.

On notera que environ 13 à 14 % des abonnés ont eu une consommation supérieure à 200 m3, avec une progression de leur consommation moyenne depuis 2008, variant à 6,41 et 6,79 % respectivement en 2008 et 2009.

Pour le restant des abonnés, soit environ 86 %, la consommation est passée de 73 m3 à 64 m3 (chiffres arrondis), soit une baisse annuelle moyenne par "contrat-abonné" d'environ 9 m3. Cela est insignifiant ramené à une consommation journalière.

Pour les volumes communaux, la municipalité a opté pour des réductions de consommation dès 2010 en divisant ainsi le volume global prélevé par l'agriculture ou du fait de négligences de certains utilisateurs (branchement contrôlé ou fermé).

Calcul des valeurs moyennes de consommation

Δ Données de cadrage (source Insée) :

La population municipale de Castelnou n'a guère évoluée depuis 2006, restant stable, avec 265 habitants. On notera aussi une légère augmentation du nombre de résidences principales passant de 145 en 2007 à 153 en 2009.

NB : Géographiquement, la population étant inégalement répartie, il conviendra de se caler sur les zones actuellement desservies en EP, avec une population correspondantes telle que définie au rapport de présentation.

A savoir :

- le réseau village : le Village + Colls Sud + écarts village ;
- le réseau Plaine : l'Auxineill + mas et habitations.

Valeurs moyennes de consommation

	Sur 3 ans – tranche < 200 m3	Sur 3 ans – tranche 200 <C<6000 m3
Volume moyen global annuel	$\frac{32\ 724}{469} \text{ m3} = 69,774 \text{ m3/an}$	$\frac{26\ 861}{73} \text{ m3} = 367,959 \text{ m3/an}$
Volume moyen journalier	$\frac{32\ 724}{3 \times 365} \text{ m3} = 29,885 \text{ m3/an}$	$\frac{26\ 861}{3 \times 365} \text{ m3} = 54,415 \text{ m3/an}$

Extrapolation des volumes moyens sur des données communales au 1^{er} semestre 2012

Volume moyen journalier rapporté à la population desservie et au RP.

		Volume moyen journalier rapporté à la Population Municipale.					
(Hors conso commune)	Vol.moy. /jr (m3)	Populations concernées (hab)				Popul totale	Vol/hab/jr (m3)
		Plaine		Village			
Toutes tranches	54,415	257		63		320	0,170
<200m3	29,885	221	86%	54	86%	275	0,109
200<C<6000	24,530	36	14%	9	14%	45	0,545

		Volume moyen journalier rapporté au ménage ou RP							
(Hors conso commune)	Vol.moy. /jr (m3)	Résidences principales				Total RP	Vol. /RP / Jr	Vol. /hab/Jr	
		Plaine		Village				Nb moy d'occup	
Toutes tranches	54,415	103		30		133	0,409	2,4	0,170
<200m3	29,885	88	86%	26	86%	114	0,262	2,4	0,109
200<C<6000	24,530	15	14%	4	14%	19	1,291	2,4	0,538

Ce tableau nous permet de tirer quelques observations sur les bases des données communales de source mairie et concernant les populations et les RP.

A savoir :

- le volume de consommation par habitant et par jour ;
- le volume de consommation par foyer ou RP et par jour.

2) Les installations de production et les réservoirs de stockages existants – Une réponse aux besoins actuels

a) Le réseau village :

► La population résidente actuelle du village et de ses écarts est de 63 habitants ayant une consommation constatée moyenne pour :

- 86 % d'entre eux de 0,110 m³/hab/jour (soit 110 l/h/j) ;
- 14 % d'entre eux de 0,545 m³/hab/jour (soit 545 l/h/j).

On arrive à une consommation théorique journalière et globale d'une population permanente sur cette partie de la commune de :

$$0,110 \text{ m}^3/\text{j} \times 54 \text{ hab.} = 5,940 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$0,545 \text{ m}^3/\text{j} \times 9 \text{ hab.} = 4,905 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$\text{Soit en sous total} \quad = 10,845 \text{ m}^3/\text{j}$$

► Si l'on compte la population saisonnière * estimée à 99 personnes séjournant une partie de l'année, on arrive à une consommation théorique de :

Détail : 27 RS avec 68 habitants ; Gîtes et ch. D'hôtes avec 31 personnes.

* En supposant que cette population saisonnière est davantage consommatrice d'eau potable avec un ratio de 170 l/jour.

$$0,170 \text{ m}^3 \times 99 = 16,830 \text{ m}^3/\text{jour}$$

► En comptant les volumes consommés par la commune sur les plus fortes dernières années, on arrive à :

Volume moyen journalier : 3,725 m³/jour. Auquel on appliquera le rapport de 1/3 pour le village, soit 3,725 m³/j x 0,333 = 1,245 m³/jour.

NB : les calculs intermédiaires ne sont pas indiqués ici.

■ Le volume global, sur le réseau "Village", de consommation journalière et théorique serait de :

$$10,845 + 16,830 + 1,245 = 28,920 \text{ m}^3/\text{jour}$$

La réponse aux besoins...

Le réservoir de stockage du Roc de majorque d'une capacité de 200 m³ permet de satisfaire les besoins actuels sur environ 6 jours et d'approvisionner le réservoir "Village" de 120 m³ dont 50 % est dédié à la réserve incendie.

b) Le réseau Plaine et Auxineill :

► La population permanente desservie sur cette partie du territoire communal par les équipements du Mas Ripoll, comprend les habitants de l'Auxineill (hameau du village) et les habitants résidants dans les mas.

Pour information, on peut distinguer :

- l'espace urbanisé : l'Auxineil avec 143 habitants ;

- l'espace moins urbanisé : la Plaine avec 114 habitants.

Sur les mêmes principes adoptés pour le réseau "Village", on estimera les consommations théoriques de la Plaine :

Rappel :

- 86 % d'entre eux de 0,110 m³/hab/jour (soit 110 l/h/j) ;

- 14 % d'entre eux de 0,545 m³/hab/jour (soit 545 l/h/j).

On arrive à une consommation théorique journalière et globale d'une population permanente sur cette partie de la commune de :

$$0,110 \text{ m}^3/\text{j} \times 221 \text{ hab.} = 24,310 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$0,545 \text{ m}^3/\text{j} \times 36 \text{ hab.} = 19,620 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$\text{Soit en sous total} \quad = 43,930 \text{ m}^3/\text{j}$$

► Pour la population saisonnière, on arrive à 53 personnes comme suit :

Détail : 11 RS avec 34 habitants ; Gîtes et ch. D'hôtes avec 19 personnes.

La consommation est estimée à :

$$0,170 \text{ m}^3 \times 53 = 9,010 \text{ m}^3/\text{jour}$$

► Pour les volumes consommés par la commune, on arrive à :

Volume moyen journalier : 3,725 m³/jour. Auquel on appliquera le rapport de 2/3 pour la Plaine et l'Auxineill, soit 3,725 m³/j x 0,666 = 2,490 m³/jour.

■ Le volume global, sur le réseau "Plaine", de consommation journalière et théorique serait de :

$$43,930 + 9,010 + 2,490 = 55,430 \text{ m}^3/\text{jour}$$

La réponse aux besoins...

Les installations du mas Ripoll assureraient pour Castelnou et Camélas un débit journalier de 440 m³ (55 m³/h x 8 h de pompage).

Le château d'eau sur le mas a une réserve de 900 m³ duquel il faudrait décompter les "sorties" pour Thuir, Ste Colombe, ...

Par contre, en secours, il existe un réservoir tampon de 100 m³ en amont de ce château dans le sens Plaine de Castelnou et de Thuir, c'est sur celui-ci qu'il faudrait compter en cas de pointe sur la partie "Aspres 1".

Ces stockages permettent d'assurer les besoins de Castelnou, si l'on considère que Camélas, avec 440 habitants en 2008 (et tenant compte que toutes les habitations ne sont pas desservies) possède un stockage important.

C) ESTIMATION DES BESOINS LIES AU PROJET

Le site du "Village" et ses écarts ne sont pas amenés à se développer, aussi la consommation n'évoluera pas de manière notable, sauf si les besoins communaux s'en font sentir.

L'extension de l'urbanisation de la Commune se concentre à l'Auxineill et sur son abord, coté "Pla de Railla".

A court terme, la Commune n'envisage pas d'extensions majeures de la zone d'habitat, si ce n'est que quelques possibilités limitées en nouvelles constructions à usage d'habitation et aussi un petit pôle en commerces et services de proximité.

La prise en compte de la fréquentation touristique peut peser sur les besoins à satisfaire.

En effet, l'implantation d'hôtellerie, amène à prendre en compte une population de passage ou saisonnière.

Les besoins ne sont pas identiques en consommation journalière du fait des affectations et des activités, ainsi on notera :

- Habitat et logement de fonction : 19 RP ou logement avec 43 habitants.
- Hôtellerie et restaurant :
 - 80 chambres doubles, soit 160 personnes ;
 - Le restaurant : 120 places environ ;
 - Blanchisserie et autres (conso. Forfaitaire).
- Commerces : 6 installations possibles.

Le besoin journalier s'établit d'après les données indiquées ci-dessus, à savoir :

$$0,170 \text{ m}^3/\text{j} \times 43 \text{ hab.} = 7,310 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$0,075 \text{ m}^3/\text{j} \times 160 \text{ px.} = 12,000 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$0,012 \text{ m}^3/\text{j} \times 120 \text{ px} = 1,440 \text{ m}^3/\text{j}$$

Consommation. Forfaitaire : Hôtel/resto. = 2,250 m³/j

Consommation. Forfaitaire : Commerces = 1,500 m³/j

Soit environ un volume global journalier de 24,500 m³.

En résumé : la réalisation d'un hôtel-Restaurant ne devrait pas porter à conséquence sur les ressources actuelles et les équipements de la C.C. des Aspres.

ASSAINISSEMENT

A) INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS

1) La station d'épuration

Située sur Castelnou, au Pla de Railla, la station intercommunale reçoit le transfert des effluents de Camélas et de Castelnou.

Sur Castelnou, le réseau collecteur ne reçoit les eaux usées que des zones urbanisées (Village et Auxineill).

Elle a été mise en service en 1994.

Sa capacité de traitement est de 900 équivalents habitants.

C'est une station d'épuration biologique à boues activées. Le milieu récepteur est le sol par drainage.

2) Caractéristiques générales du réseau d'eaux usées

Les schémas des réseaux apparaissent sur le plan au 1/1000^e pour la partie du village et sur le plan au 1/2500^e pour la partie de l'Auxineill.

Sur le village de Castelnou, le réseau existant est un système séparatif qui n'a pas été modifié, si ce n'est en contrebas lors de l'abandon de la station ancienne, pour réaliser la jonction au poste de relevage.

Le réseau village dans son ensemble est constitué de collecteurs en amiante ciment de diamètre 150, sous les chaussées empierrées.

Ce réseau est gravitaire jusqu'au poste de relevage implanté sur la parcelle 126, d'ailleurs non loin de l'ancienne station de décantation.

Pour information, cette station datant de 1962 avait une capacité de 200 E.H.

Le renforcement du réseau depuis le village jusqu'à la station intercommunale Castelnou/Camélas est une conduite pression Ø 80 en fonte sur la première partie du réseau jusqu'à l'Auxineill.

Le deuxième tronçon du réseau desservant l'Auxineill et transférant les effluents jusqu'à la station d'épuration est une conduite en amiante ciment de diamètre 200.

Le lotissement de l'Auxineill est équipé de ce réseau depuis 1993.

Le mas "Del Gall" est raccordé au réseau public par une conduite en amiante ciment de diamètre 150.

Le zonage en assainissement collectif regroupe ainsi le Village de Castelnou et la partie urbanisée de l'Auxineill.

3) Estimation de la population raccordée au réseau eaux usées

La partie "Village de Castelnou" :

Sur cette partie du territoire, seul le village est raccordé, les quelques habitations à l'écart ne le sont pas.

On peut estimer que 67 maisons sont desservies par le réseau collecteur, dont 29 résidences principales, 27 résidences secondaires et 11 gîtes et chambres d'hôtes. S'y ajouterai : les toilettes publiques et celles du Château.

Après recensement auprès de la Mairie, la population desservie s'élève à 164 personnes, dont 59 habitants permanents.

La partie "Auxineill et Mas del Gall" :

Avec les dernières constructions en cours d'achèvement, 58 constructions ou logements sont raccordées au réseau d'eaux usées, dont aucune résidence secondaire actuellement.

Après recensement auprès de la Mairie, la population desservie s'élève à 141 habitants permanents.

En résumé : la population de castelnou raccordée au réseau représente :

- En poppulation permanente (RP) : 200 habitants pour 87 RP.
- En population saisonnière (RS, gîtes...) : 105 habitants pour 38 RS et gîtes.

C'est aussi, 52 m3 d'eaux usées qui partent journalièrement vers la station d'épuration, en haute saison, considérant une pleine occupation des logements.

B) ESTIMATION DES BESOINS LIES AU PROJET

► En termes d'équivalent habitant, on peut considérer la capacité de l'hôtel divisé par deux, soit 80 personnes (correspondant à 80 chambres).

Soit $80 \text{ p} \times 0,075 \text{ m}^3 = 6,000 \text{ m}^3$

Il convient d'ajouter les eaux issues de la restauration, de la blanchisserie, soit :

$$1,440 \text{ m}^3 + 2,250 \text{ m}^3 = 3,690 \text{ m}^3$$

C'est aussi 9,690 m³ d'eaux usées qui partent vers la STEP.

► D'après le rapport de présentation, pour l'habitat, les commerces, les logements de fonctions, la population est estimée à 43 nouveaux résidents, soit :

$$43 \text{ hab} \times 86 \% = 37 \text{ hab} \times 0,109 \text{ m}^3/\text{j} = 4,030 \text{ m}^3/\text{j}$$

$$43 \text{ hab} \times 14 \% = 6 \text{ hab} \times 0,545 \text{ m}^3/\text{j} = 3,270 \text{ m}^3/\text{j}$$

Soit au total : 7,300 m³ qui partent vers la STEP.

En résumé : la réalisation d'un hôtel-Restaurant ne devrait pas porter à conséquence sur les ressources actuelles et les équipements de la C.C. des Aspres.

En effet, bien que la station d'épuration soit partagée avec la commune de Camélas, ayant une population de 440 habitants en 2008 (voir Insée), et que sur Castelnou on arrive à :

Population actuelle raccordée : en RP = 200 habitants

En RS = 105 habitants

Soit : 305 habitants

Le(s) projet(s) amène(nt) en plus : 43 habitants permanents à l'horizon 2025 et un potentiel en saisonnier de 80 personnes (basée sur la restauration).

ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Communauté de Communes des Aspres ayant pris la compétence depuis le 1^{er} janvier 2006 de l'assainissement non collectif, a lancé les études nécessaires au schéma directeur d'assainissement (2007).

Le diagnostic de l'assainissement autonome sur plusieurs communes des Aspres est en cours, Castelnou en fait partie.

ELIMINATION DES DECHETS

A) LES INSTALLATIONS EXISTANTES – LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des Ordures Ménagères est assurée par la Communauté de Communes des Aspres ayant compétence en la matière.

Périodicité du ramassage :

La collecte des ordures ménagères est assurée 2 fois /semaines, le mardi et le samedi.

Pour les recyclables, la collecte est assurée 1 fois /semaine, le jeudi.

Les points de ramassage :

- sur le Village : 2 points de ramassage (conteneurs collectifs de 600 litres).
- sur l'Auxineill : 1 point de ramassage (conteneurs collectifs de 600 litres) et conteneurs individuels.
- sur la Plaine : 8 points de ramassages (conteneurs collectifs de 600 litres);

Sur l'Auxineill, en vu du tri sélectif, la communauté de Communes à mis à disposition par foyer ou logement 1 conteneur individuel (jaune) de 120 litres pour les déchets recyclables (papiers, emballages, bouteilles plastiques...)

Les encombrants :

La collecte des encombrants (gros volumes) se fait à la demande, regroupée sur une seule fois par mois.

Le ramassage de déchets verts :

Les particuliers apportent les déchets verts à la plate forme de co-compostage.

Mise à disposition des conteneurs à verres :

Les points de dépôt : 2 colonnes sur le village, 1 sur l'Auxineill et 1 sur la Plaine (route de Millas).

La collecte du verre est assurée par une société privée à destination de la verrerie de Vergèze (Gard).

B) LES INSTALLATIONS SUR THUIR

La déchetterie de Thuir :

La déchetterie permet aux particuliers, aux artisans et commerçants d'y déposer dans certains conteneurs leurs déchets transportables, en les triant.

Certains déchets y sont interdits : Ordures ménagères, déchets industriels, déchets hospitaliers, pneus usagés, bouteilles de gaz...

Par contre, certains déchets spécifiques sont admis : cartouches d'encre, piles, téléphones portables, huiles végétales et huiles de vidanges des ménages (reconditionnement et valorisations).

La plate forme de co-compostage :

La plate forme de co-compostage de boues de STEP et de déchets verts est en service depuis 2007 sur Thuir.

C) LES INSTALLATIONS DEPARTEMENTALES

Parcours des déchets ménagers (hors circuit du verre) :

Depuis les quais de transfert, les Ordures Ménagères et les recyclables vers les centres de tri, puis vers l'usine de Calce ou bien des unités de recyclage (valorisation : produits nouveaux).

Depuis les déchetteries, les autres déchets vers l'usine de Calce.

Après, l'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Calce, vers le centre d'enfouissement technique d'Espira de l'Agly.